

Plan Départemental d' Actions de Sécurité Routière 2011



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

SOMMAIRE

	page
Sommaire	2
Introduction	3
I- Le Bilan 2010	3
<i>1-1 Le bilan du PDASR 2010</i>	3
1-1.1 Les actions réalisées	3
- <i>L'Infrastructure</i>	4
- <i>L'éducation, la formation, la prévention, la communication :</i>	4
- La prévention de la conduite sous l'emprise de l'alcool	4
- La prévention et la lutte contre la vitesse excessive	4
- La prévention et la sensibilisation des deux-roues motorisés	4
- La prévention et la sensibilisation des jeunes	4
- La prévention et la sensibilisation des seniors	5
- La semaine de la mobilité et de la sécurité routière	5
- Pilotage et enjeux transversaux	5
1-1.2 Le bilan financier du PDASR 2010	6
<i>1-2 Le bilan de l'accidentologie 2010</i>	7
1-2.1 Les usagers vulnérables en 2010	8
1-2.2 Les facteurs d'accidents mortels en 2010	9
II – La démarche d'élaboration du PDASR 2011	10
<i>2-1 Le pilotage et les acteurs</i>	10
<i>2-2 Les orientations 2011</i>	10
<i>2-3 Mise en œuvre et suivi</i>	10
III – Le Programme 2011 et le budget prévisionnel	11
<i>3-1 Le programme</i>	11
<i>3-2 Le Plan Départemental de Contrôle Routier 2011</i>	12
3-2.1 Carte des axes prioritaires	13

Introduction

Le PDASR (Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière) est élaboré, chaque année, à l'initiative du Préfet en cohérence avec le DGO (Document Général d'Orientations 2008 – 2012) dont il constitue une tranche annuelle opérationnelle. Ce document regroupe l'ensemble des actions menées dans le département.

C'est un outil essentiel pour assurer la concertation et la coordination des différents acteurs et afficher la politique de sécurité routière conduite dans le département.

Ce plan s'ordonne selon trois domaines d'intervention :

- 1 : *l'infrastructure* ;
- 2 : *l'éducation, la formation, la prévention, la communication* ;
- 3 : *le contrôle et les sanctions*

Ce document présente le contexte dans lequel a été réalisé le PDASR 2011 avec un rappel des données générales d'accidentologie, des orientations générales définies pour les enjeux départementaux et la démarche d'élaboration du plan qui ont permis de définir les actions à inscrire au PDASR 2011.

I- Le Bilan 2010

1-1 Le bilan PDASR 2010

1-1.1 Les actions réalisées

La politique locale de sécurité routière, qui a été menée en 2010, a été organisée autour des enjeux locaux définis par le DGO et de l'accidentologie locale de 2009, à savoir :

- l'alcool,
- la vitesse,
- les deux-roues motorisés,
- les jeunes de « 18-24 ans »
- les seniors.

Les principales actions menées ont porté sur :

L 'infrastructure :

La Commission Consultative des Usagers, installée depuis avril 2008 sur le site internet de la MSR (Maison de la Sécurité Routière du département), est un dispositif de remontées d'informations faites par les usagers de la route sur la pertinence et la cohérence de la signalisation routière.

Depuis sa création, 45 observations ont été déposées et analysées par les gestionnaires des voies concernées : Diro, Conseil Général et communes.

La Commission pour le Diagnostic, la Compréhension et l'Action (CODICA), a été mise en place par le Conseil Général en 2010 pour l'analyse sur le terrain des circonstances de tous les accidents mortels survenus sur le réseau départemental. Elle se compose des services techniques du Conseil Général (Service Sécurité et Circulation Routière et de l'Agence Technique), des élus (Conseiller Général et maire), des Forces de l'Ordre, du SDIS et de l'Etat (DDTM). Celle-ci est présidée par M BREMONT , Vice Président du Conseil Général.

La prévention de la conduite sous l'emprise de l'alcool

Une campagne de communication a été menée pendant 3 semaines sur le thème de l'alcool festif au moyen de diffusion de 2 messages distincts adaptés aux cibles (« jeunes » et « adultes ») et au contexte départemental. Ces spots ont été entendus sur les radios locales « jeunes »: *Hit West, Virgin*, et « adultes » *Nostalgie, Radio Bonheur*.

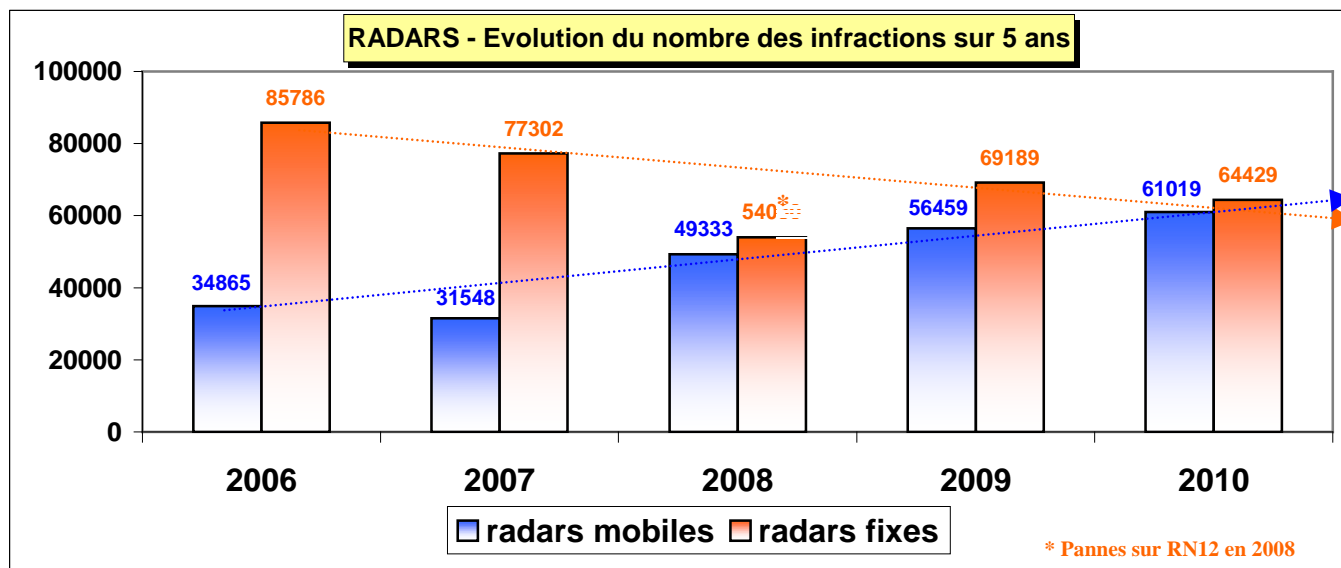
Le département des Côtes d'Armor a participé à une campagne régionale lancée par la DREAL au cours de l'été 2010 en vue d'obtenir des engagements écrits d'usagers bretons vis à vis de la conduite et l'alcool . Le support de cette campagne était une affiche visible dans tous les lieux festifs. Le gagnant tiré au sort parmi les engagements retournés, a gagné un séjour d'un week-end.

La prévention et la lutte contre la vitesse excessive

Le programme de contrôles des vitesses dans les véhicules banalisés s'est poursuivi en 2010.

La politique de déploiement des radars fixes s'est poursuivie en 2010 avec l'installation de 2 nouveaux radars (sur la RD 700 à PLAINTEL et la RD 9 au MERZER), ce qui porte au total à 19 appareils installés dans le département. En ce qui concerne les radars mobiles (jumelles) le nombre d'équipements est de 9 unités, leur utilisation se concentre principalement sur les axes prioritaires identifiés au Plan Départemental de Contrôles Routiers. L'évolution sur 5 ans des infractions figure ci-dessous :

Une baisse enregistrée sur 5 ans pour les radars fixes est de 25 % (avec 12 radars en 2006 contre 9 en 2010) et une hausse de 75 % pour les radars mobiles (avec 7 appareils en 2006 contre 9 en 2010)



La prévention et la sensibilisation des deux-roues motorisés

Une journée sécurité moto, organisée par M. Moto, a eu lieu en juin 2010 pour une remise à niveau des jeunes motocyclistes et leur apporter des compléments de formation afin qu'ils soient capables de réagir en toutes circonstances. Cette journée, associant plusieurs acteurs s'est déroulée en deux parties :

une partie théorique sur piste : maîtrise de la moto, tests de réflexe, freinage d'urgence, réflexes, comportements...

une partie pratique sur route : tests d'adresse et de roulage avec plusieurs types de difficultés.

Une action deux-roues motorisés à PLÉRIN : 250 élèves de 5ème des collèges de Plérin ont participé au critérium du jeune conducteur organisé par la ville. Les jeunes ont alterné la théorie et la pratique. Un atelier était consacré spécifiquement à la découverte des risques liés à la conduite du deux-roues motorisé, notamment ceux concernant les lois de la dynamique. En fin de journée, les meilleurs élèves ont été récompensés par une qualification au critérium national, qui sera organisé en 2011, dans le cadre des 24 heures du Mans .

La prévention et la sensibilisation des jeunes

Un Concours d'affiches sur la sécurité routière : (avec vote des jeunes sur le site internet de la Maison de la Sécurité Routière). Cette action a été menée en partenariat entre l'Etat, le Conseil Général et la SBABA, avec remise de prix : 1^{er} prix : 1000€ et 2^{me} prix : 500€ et billets de cinéma à gagner.

Réactivation du dispositif des référents sécurité routière de l'Education Nationale (écoles, collèges et lycées). Le réseau des référents sécurité routière a été réactivé. Les référents sont maintenant destinataires de la lettre de la Sécurité Routière du Préfet.

La prévention et la sensibilisation des seniors

Actions de remise à niveau sur les règles de conduite auprès de ce public sur tout le département (Acteurs : Conseil Général, Familles Rurales, Groupama, CLIC, MAIF et l'Etat)

Communication sur les radios locales : Une campagne de sensibilisation sur la problématique des carrefours a été menée en collaboration avec les stations *Radio Bonheur et Nostalgie*.

La diffusion d'un guide pédagogique « les seniors et la route » s'est fait auprès des médecins spécialistes et des cabinets d'infirmiers libéraux. Ce guide avait été diffusé à l'ensemble des généralistes en 2009.

La semaine de la mobilité et de la sécurité routière

La deuxième édition de la « semaine de la mobilité et de la sécurité routière » s'est déroulée du jeudi 16 au mercredi 22 septembre 2010. Le volet « sécurité routière » a été dédié aux usagers de deux-roues motorisés, principales victimes des accidents de la route en France.

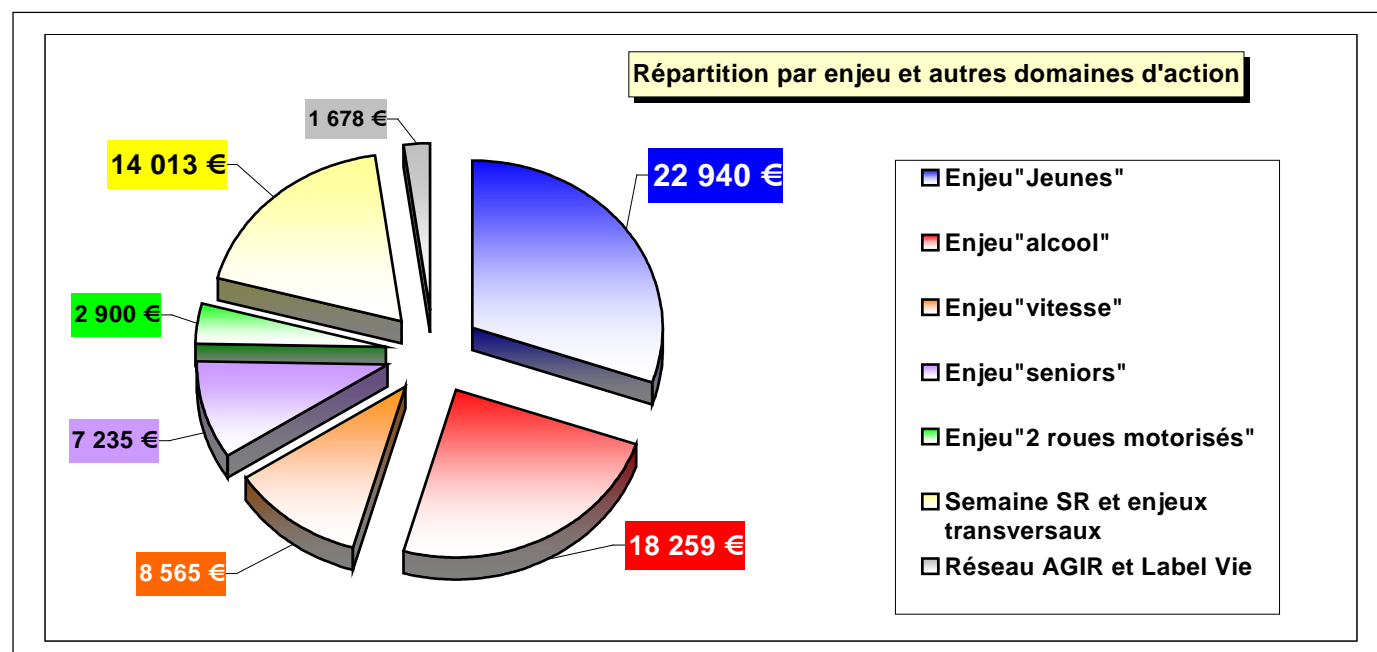
Cette semaine a été conclue par un temps fort, le mercredi 22 septembre : des ateliers sur les deux-roues motorisés ont été présents de 10h à 18h dans la galerie marchande de Géant à Saint-Brieuc. Un Crash-Test entre un véhicule léger et un scooter s'est déroulé sur le parking extérieur du centre commercial à 16h30 devant un public de parents et d'enfants

Pilotage et enjeux transversaux

Ce domaine concerne principalement toutes les actions menées par le Réseau AGIR, composé d'Intervenants Départementaux de Sécurité Routière, qui animent tout au long de l'année des ateliers dans les établissements scolaires, les centres de formation, les entreprises, les CLIC, les festivals de musiques, etc... et également les tribunaux. Le fonctionnement du site Internet de la Maison de la Sécurité Routière entre sous cette rubrique.

1-1.2 Le Bilan Financier

Actions	Pilote	Montant
Enjeu Jeunes		
campagne radio	DDTM	1 718,33
concours jeunes	DDTM	3 446,49
action sensibilisation dans les collèges classes de 5ème	Gendarmerie	1 593,91
2 journées de prévention routière (700 jeunes 14-20 ans)	CS Plérin	1 600,00
journée sécurité routière et challenge départemental de prévention routière	Commune de Pordic	2 500,00
Journées prévention routière scolaires – courtoisie au volant	Ville Perros guirec	800,00
journée sécurité routière arrondissement Saint-Brieuc	DDTM	9 632,28
mise en place de la démarche pédibus à Lamballe	Lamballe	1 649,00
Enjeu Deux-roues motorisés		
retour à la pratique de la moto	M. Moto	1 600,00
critérium du jeune conducteur	Ville de Plérin	1 300,00
Enjeu Seniors		
campagne radio	DDTM	2 395,53
action remise à niveau	Familles Rurales/Groupama	2 500,00
action remise à niveau	CLIC Guingamp/MAIF	1 000,00
campagne de communication	Préfecture	1 339,52
Enjeu Alcool		
réglettes alcoolémie + éthylotests	DDTM	3 898,96
campagne de communication	Préfecture	14 359,83
Enjeu Vitesse		
contrôles routiers	Forces de l'Ordre	8 564,73
Pilotage - enjeux transversaux		
fonctionnement MSR	DDTM	2 012,15
"Guide d'urgence" pour les victimes et parents de victimes de la route	Association Mélodie	700,00
forum accessibilité	DDTM	1 500,00
Acquisition de guides, divers	DDTM	176,49
Achats divers	DDTM	9 624,26
Réseau AGIR	DDTM	1 458,68
Label Vie	DDTM	220,00
Total		75 590,16



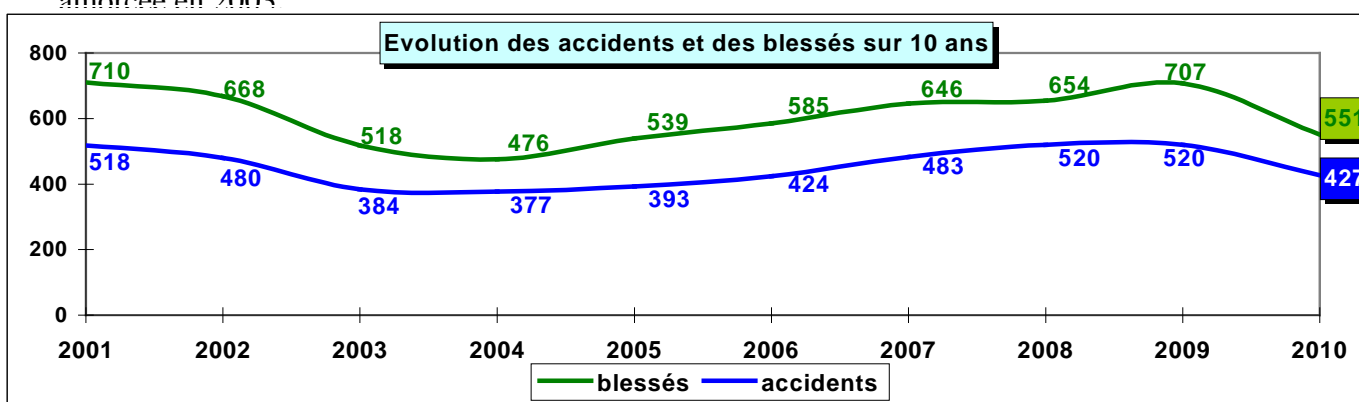
1-2 Le bilan de l'accidentologie 2010 :

Les données d'accidentologie affichent des résultats très favorables en 2010. Il y a eu moins de tués sur les routes et on observe aussi une baisse importante du nombre d'accidents corporels et de leur gravité, ainsi que des blessés.

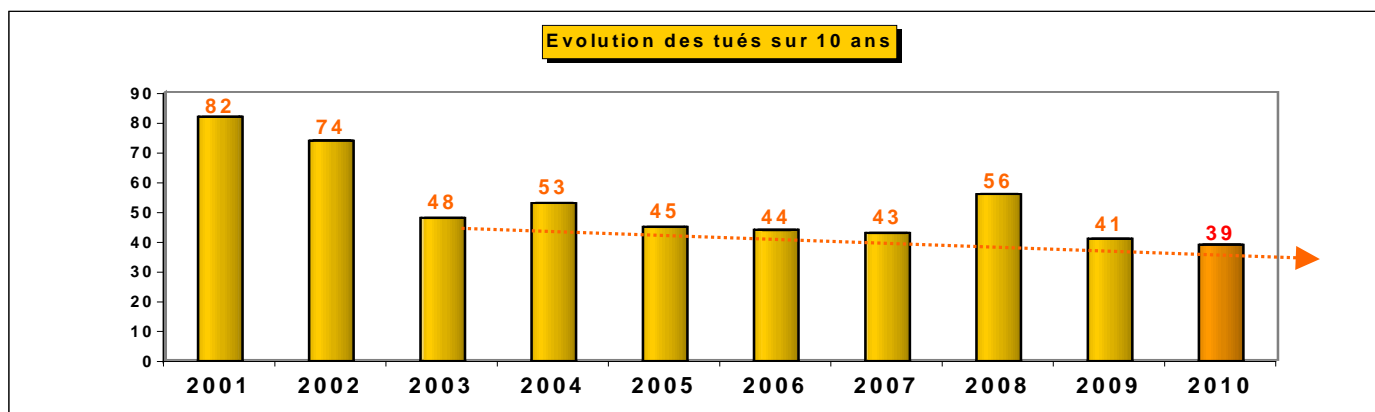
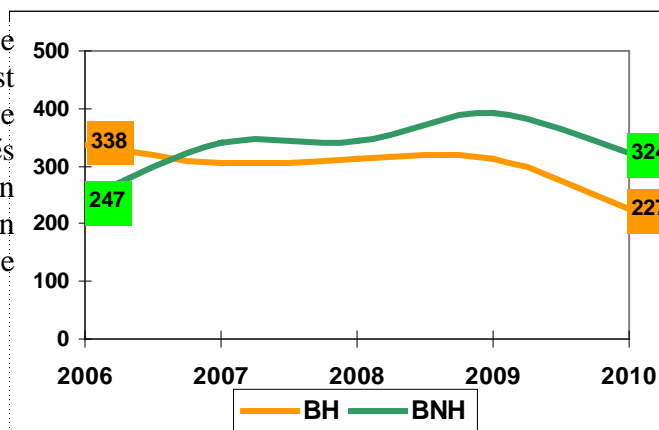
Pour autant le mois d'août a été particulièrement meurtrier avec 8 tués.

Années	2008	2009	2010	Diff 2010/2009
Accidents corporels	520	520	427	- 18%
Tués	56	41	39	-5%
Blessés	654	707	551	-22%
hospitalisés	298	311	227	-27%
non hospitalisés	351	396	324	-18%

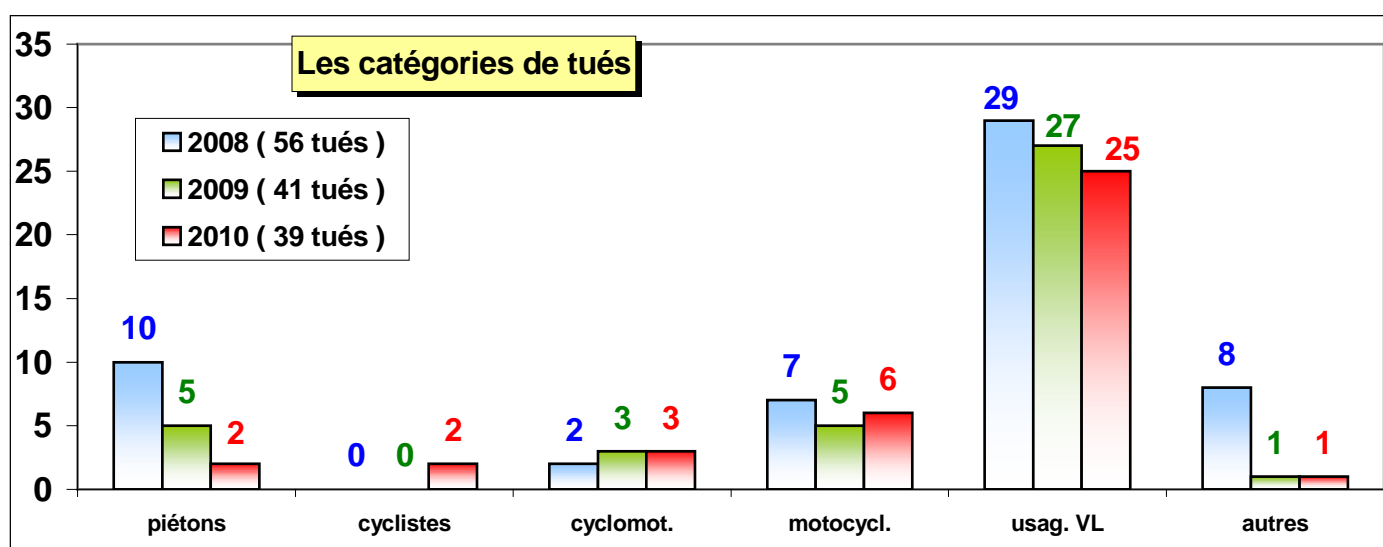
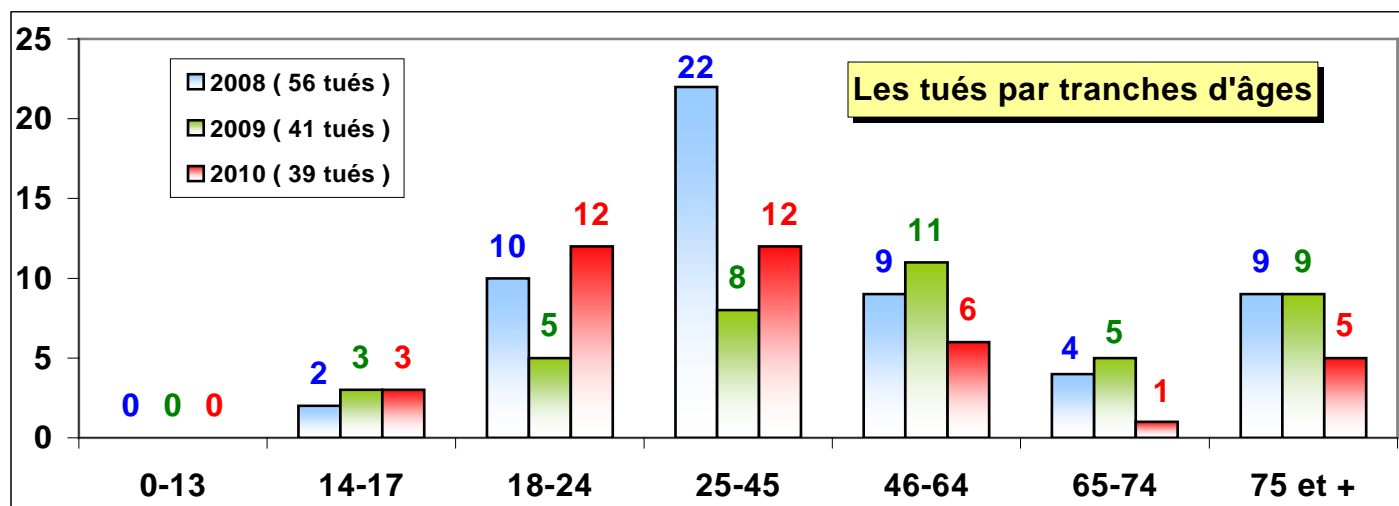
L'observation sur les 10 ans écoulés permet de constater une inversion brutale de tendance en ce qui concerne les accidents corporels et les blessés et une poursuite progressive de la baisse des tués amorcée en 2003.



Depuis la mise en place en 2006 de la nouvelle comptabilisation des tués et des blessés, il est constaté sur le graphique de droite une baisse progressive de la gravité (courbe des BH : blessés hospitalisés), qui s'est nettement prononcée en 2010. Parallèlement, celle des blessés non hospitalisés a suivi la même tendance à la baisse uniquement en 2010.



1-2.1 Les usagers vulnérables en 2010



L'année 2010 a été marquée par une mortalité très préoccupante chez les jeunes de « 18 à 24 ans ». La baisse du nombre de tués en 2010 a concerné les tranches d'âge supérieures à 45 ans, avec une nette amélioration chez les seniors « + de 65 ans » et chez les usagers piétons.

Les 12 jeunes tués dans un accident en 2010 représentent 31 % du nombre total de tués. Parmi ces personnes qui ont perdu la vie, 6 étaient des jeunes hommes et 6 des jeunes filles. Plus de la moitié de ces 11 accidents mortels se sont déroulés en courbe et virage.

Il est à noter une augmentation de la sinistralité chez les usagers en deux roues (vélo, cyclo et moto) par rapport à 2008 et 2009.

Années	2008	2009	2010
Cyclistes tués	0	0	2
Cyclomotoristes tués	2	3	3
Motocyclistes tués	7	5	6
Total usagers 2R tués	9	8	11

1-2.2 Les facteurs d'accidents mortels en 2010

Causes principales	Accidents mortels		Tués	
	nombre	%	nombre	%
Alcool (seul) *	3	8 %	3	8 %
Alcool + stupéfiants *	4	11%	4	10 %
Stupéfiants (seuls)	3	8 %	3	8 %
Vitesse/défaut de maîtrise	14	38 %	16	41 %
Priorité	6	16 %	6	15 %
Dépassements hasardeux, manœuvres diverses et autres causes	7	19 %	7	18 %
TOTAL	37	100 %	39	100 %

* Pour certains usagers le prélèvement était impossible

En 2010 l'alcool au volant n'est plus la cause principale des accidents mortels dans le département. Les accidents avec alcool, dans lesquels au moins un des conducteurs impliqués a un taux d'alcool supérieur au taux maximum autorisé, ne représentent que 19 % des accidents mortels soit un taux largement au-dessous des ratios enregistrés ces dernières années (tableau ci-dessous)

Années	2006	2007	2008	2009	2010
Total mortels	41	40	48	37	37
Mortels avec alcool*	13	11	18	15	7
%	32 %	28 %	38 %	41 %	19 %

* seul ou avec stupéfiants

La cause principale devient le facteur « vitesse et défaut de maîtrise » qui se manifeste majoritairement dans des situations de conduite avec des trajectoires en courbes.

Enfin, il est important de noter l'émergence du facteur « stupéfiants » (seul ou associé avec l'alcool) pour lequel en 2010, celui-ci apparaît dans la survenance des accidents mortels pour le même niveau que l'alcool, soit en cumul :19%, alors qu' en 2009 son pourcentage n'était que de 8 %.

Les tranches d'âges concernées par la présence de stupéfiants concernant 7 accidents mortels de 2010 sont les suivantes :

- 18 - 24 ans : 4 fois
- 25 - 45 ans : 3 fois (usagers de 26 à 37 ans)

II – La démarche d’élaboration du PDASR 2011

2-1 Le pilotage et les acteurs

La sécurité routière est placée sous la responsabilité du chef de projet sécurité routière (directeur de cabinet du Préfet). Il est assisté par le coordinateur sécurité routière désigné au sein de la DDTM.

Les services de l’Etat, le Conseil Général et les principaux partenaires de la sécurité routière (Conseil Général, AMF, CRAM, SDIS, ...) participent à la mise en œuvre de la politique de Sécurité Routière par l’intermédiaire du pôle de compétences sur la sécurité routière, qui se réunit en moyenne 4 fois par an. Ce groupe est chargé du pilotage du PDASR.

En dehors de ce pôle de compétences, les acteurs impliqués dans les actions de Sécurité Routière sont nombreux, et notamment :

- les élus correspondants sécurité routière,
- les correspondants sécurité routière au sein des établissements scolaires,
- les Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR), personnes bénévoles regroupées au sein du réseau AGIR pour la sécurité routière, chargés d’animer et de développer les actions de prévention inscrites au PDASR,
- les Enquêteurs Comprendre pour Agir (ECPA),
- M. Moto, chargé de la mise en place et du pilotage des actions de l’enjeu « 2 roues motorisés »
- la Prévention Routière,
- les associations,
- les compagnies d’assurance,
- les mutuelles Etudiantes,
- la Mutualité Sociale Agricole,
- les auto-écoles,...

2-2 Les orientations 2011

Les priorités d’actions pour 2011 se situent dans la continuité des actions menées en 2010 et notamment :

- la poursuite de la mise en place des référents sécurité routière dans les établissements scolaires en intégrant les établissements de l’Enseignement Catholique,
- la prévention des risques routiers au sein des entreprises avec la CRAM et la MSA notamment pour celles disposant de flottes importantes de camions, ainsi qu’au sein des administrations,
- des formations thématiques pour les réseaux d’élus et de correspondants sécurité routière dans les établissements scolaires
- des actions de perfectionnement pour les conducteurs novices et les usagers de deux-roues motorisés. Il conviendra en particulier d’associer les auto-écoles et les concessionnaires deux-roues pour des actions de communication sur les nouvelles règles en matière de permis.

Pour tenir compte de la dégradation des résultats, une attention particulière sera portée sur les enjeux suivants :

- l’enjeu jeunes « 18-24 ans », compte-tenu des mauvais chiffres de la mortalité chez cette tranche d’âges,
- l’enjeu « 2 roues »,
- l’enjeu « vitesse » .

Pour l'enjeu émergent des « stupéfiants », il conviendra de travailler en priorité sur les tranches d'âges « 18-24 ans » et « 25-45 ans » qui sont particulièrement concernés par ce risque.

Les autres enjeux « alcool » et « seniors » feront l'objet d'actions spécifiques soutenues pour consolider et améliorer les bons résultats obtenus en 2010. Pour les actions pour les seniors il conviendra d'associer les assurances (GROUPAMA,..) et l'UDAF.

2-3 Mise en Œuvre et Suivi

Un appel à projets a été lancé dans la lettre de communication du 5 janvier 2011 adressée par madame la Directrice Départementale de la Cohésion Sociale aux associations, pour regrouper les dossiers concernant les domaines suivants :

- Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)
- Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Toxicomanies (MILDT)
- Plan Départemental d' Actions de Sécurité Routière (PDASR)

Les différents acteurs seront tenus informés par courrier de la suite donnée à leur demande.

L'état d'avancement du PDASR sera suivi régulièrement par le biais de la gestion budgétaire réalisée en DDTM, permettant si besoin un réajustement du plan d'actions.

III – Le programme 2011

3-1 Le budget prévisionnel :

Actions	Pilote	Financement PDASR
Enjeu Jeunes		17 600
flyer de communication lors de la délivrance du permis	DDTM	
2 journées de prévention routière (700 jeunes 14-20 ans)	CS Plérin	
Actions de perfectionnement conducteurs novices	DDTM	
Action auto-écoles stupéfiants+alcool	ANPAA	
Auto-école sociale "Permis pour réussir" - ateliers sécurité routière	ADALEA	
Création d'un pôle mobilité - volet sécurité routière	Association l'Igloo	
Sensibilisation des jeunes aux risques routiers "SR: ligne de conduite"	Ville de Lamballe	
Actions discothèques	Assoc violence routière	
Action de communication dans les lycées "sets de table"	Association Mélodie	
"La sécurité, c'est pas compliqué" écoles primaires	Conseil Général	
Information sur les sièges auto	Conseil Général	
campagne de communication	DDTM	
Enjeu Deux-roues motorisés		12 300
retour à la pratique de la moto	M. Moto	
critérium du jeune conducteur	Ville de Plérin	
journée sécurité routière arrondissement Dinan	Sous Préfet	
journée sécurité routière arrondissement Guingamp	Sous Préfet	
journée sécurité routière arrondissement Lannion	Sous Préfet	
Enjeu Seniors		5 500
campagne radio	Préfecture/CG	
actions remise à niveau	CG/Familles Rurales	
Enjeu Alcool et stupéfiants		9 645
Actions de prévention (TGI - festivals,...)	AGIR	
Actions de prévention (milieu festif)	Conseil Général	
campagne de communication	Préfecture	
Enjeu Vitesse		7 000
Pilotage - enjeux transversaux		12 551
fonctionnement MSR	DDTM	
animation et formation des réseaux (AGIR - Elus 6 Education Nationale)	DDTM/CG	
semaine sécurité routière- bus Objectif Autonomie	DDTM	
"Conduite sans permis" pour les travailleurs handicapés de l'ESAT	Ateliers du Marais	
"Dans la rue, en fauteuil électrique"	Conseil Général	
Réseau AGIR		3 500
Label Vie		2 000
Projets élus correspondants SR		5 000
Total		75 096

3-2 Le Plan Départemental de Contrôle Routier pour 2011 :

Afin de tenir compte de la localisation des accidents mortels de 2010 qui se situent en très grande partie sur le réseau départemental (35 tués sur 39 tués), le Plan Départemental de Contrôle Routier 2011 pourrait comporter une part importante de son volet « contrôles de vitesse » sur les routes départementales.

Une carte des zones d'accumulation d'accidents corporels sur 5 ans a été réalisée afin d'identifier les axes prioritaires qui sont les suivants :

En zone « GENDARMERIE » les axes principaux identifiés figurent dans la liste ci-après :

axes	sections
RD6	RN 12 → Lanvollon
RD6 et RD 765	Collinée → La Gare d'Yffiniac (RN 12)
RD6	La Roche-Derrien → Perros-Guirec
RD7	RN 12 → Quintin
RD8	Bourbriac → Guingamp
RD11	RN12 → Lannion
RD29	La Vicomté-sur-Rance → Département 35
RD30	Ploumilliau → Saint-Michel-en-Grèves
RD65	Lannion → Trébeurden
RD700	Loudéac → Plaintel (Giratoire de Malakoff)
RD766	Caulnes → Dinan
RD767	Guingamp → Lannion
RD768	Lamballe → Plancoët
RD786	Matignon → Erquy
	Planguenoual → RN 12
	RN 12 → St-Quay-Portrieux
	Lézardrieux → Lannion
RD790	Rostrenen → Plaintel (Giratoire de Malakoff)
RD792	RN 164 → RN 12
RD794	RN 176 → Plancoët

En zone « POLICE » les voies principales identifiées figurent dans la liste ci-après :

voies	sections
RD1	Hôpital de ST-BRIEUC → Giratoire d'Aberyswith
RD2	Traversée de DINAN
RD11	Quartier de la gare de LANNION
RD700	Rocade de ST-BRIEUC du Giratoire de Brézillet →RN 12
RD788	Route de PERROS-GUIREC à LANNION
RD795	Traversée de DINAN (centre ville)

Des contrôles d'alcoolémie et de stupéfiants ciblés seront à mettre en place à des dates et en des lieux stratégiques (fin des examens, périodes festives de l'été et fêtes de fin d'année)

Enfin en ce qui concerne le déploiement des radars fixes, 3 nouveaux sites sur routes départementales seront équipés, ce qui portera à 22 le total des dispositifs fixes dans le département.

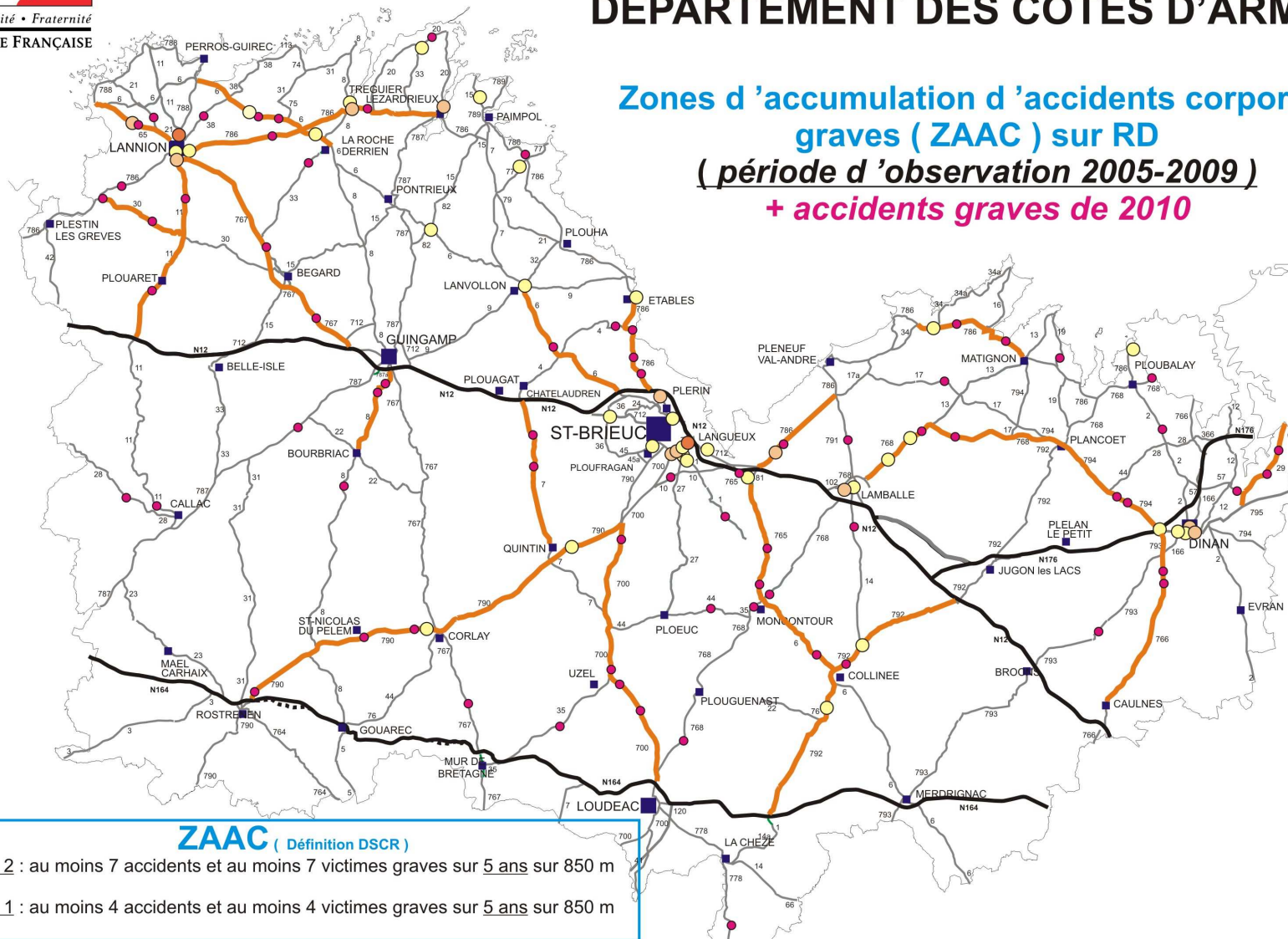
Il est à noter que les 2 radars feux rouges ont été mis en service début janvier à ST-BRIEUC.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

Zones d'accumulation d'accidents corporels graves (ZAAC) sur RD
(période d'observation 2005-2009)
+ accidents graves de 2010



ZAAC (Définition DSCR)

- niveau 2 : au moins 7 accidents et au moins 7 victimes graves sur 5 ans sur 850 m
- niveau 1 : au moins 4 accidents et au moins 4 victimes graves sur 5 ans sur 850 m
- niveau local : au moins 3 accidents et au moins 3 victimes graves sur 5 ans sur 850 m

● accident grave (tué ou BH) survenu en 2010 non « géo-localisé » précisément (fichier 2010 non consolidé)

DDTM22 / SRIGC / ODSR